

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [10]

Artikel: Société

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Manifestation à Lausanne contre « la clé autour du cou »

Société

Spectacle insolite, le mercredi 24 août, à midi et demi, devant le bâtiment de l'administration communale, place Chauderon, à Lausanne. A l'heure où l'esplanade bétonnée n'est traversée généralement que par le pas rapide de quelques fonctionnaires, une soixantaine d'enfants, ballon coloré attaché au poignet, pique-niquaient à la bonne franquette, encadrés par quelques dizaines d'adultes (en majorité des femmes, bien entendu !) qui expliquaient aux journalistes et aux curieux, entre deux bouchées de sandwich, le but de la réunion.

Le but ? Sensibiliser l'opinion publique et les autorités communales au problème de ce qu'il est désormais convenu d'appeler : « la clé autour du cou » — soit le problème des enfants dont les deux parents ou la mère seule travaillent et qui, faute de structures d'accueil adéquates, restent livrés à eux-mêmes pendant les heures de la journée où ils ne sont pas à l'école.

Pour de nombreuses familles lausannoises, ce problème se pose avec acuité à chaque

rentrée scolaire. Sauf exception rarissime, les garderies refusent, faute de place et de moyens, de recevoir les enfants dès leur entrée à l'école primaire. Dans ces conditions, les parents qui peuvent se le permettre recourent à la solution de la « jeune fille » ; les autres tentent de placer leurs enfants chez des « mamans de jour »... mais il n'est pas toujours facile de trouver dans son quartier une personne de confiance qui accepte d'assumer la lourde charge de la surveillance, des repas et des leçons pour un gain minimal.

Restent les solutions de dépannage (grands-parents, voisins compatissants, etc.), dont le caractère aléatoire est source d'une angoisse facilement imaginable pour les parents. Reste la clé autour du cou, l'enfant de 7 ou 8 ans, voire plus jeune, abandonné à lui-même pendant de longues heures de la journée, et exposé à tous les risques.

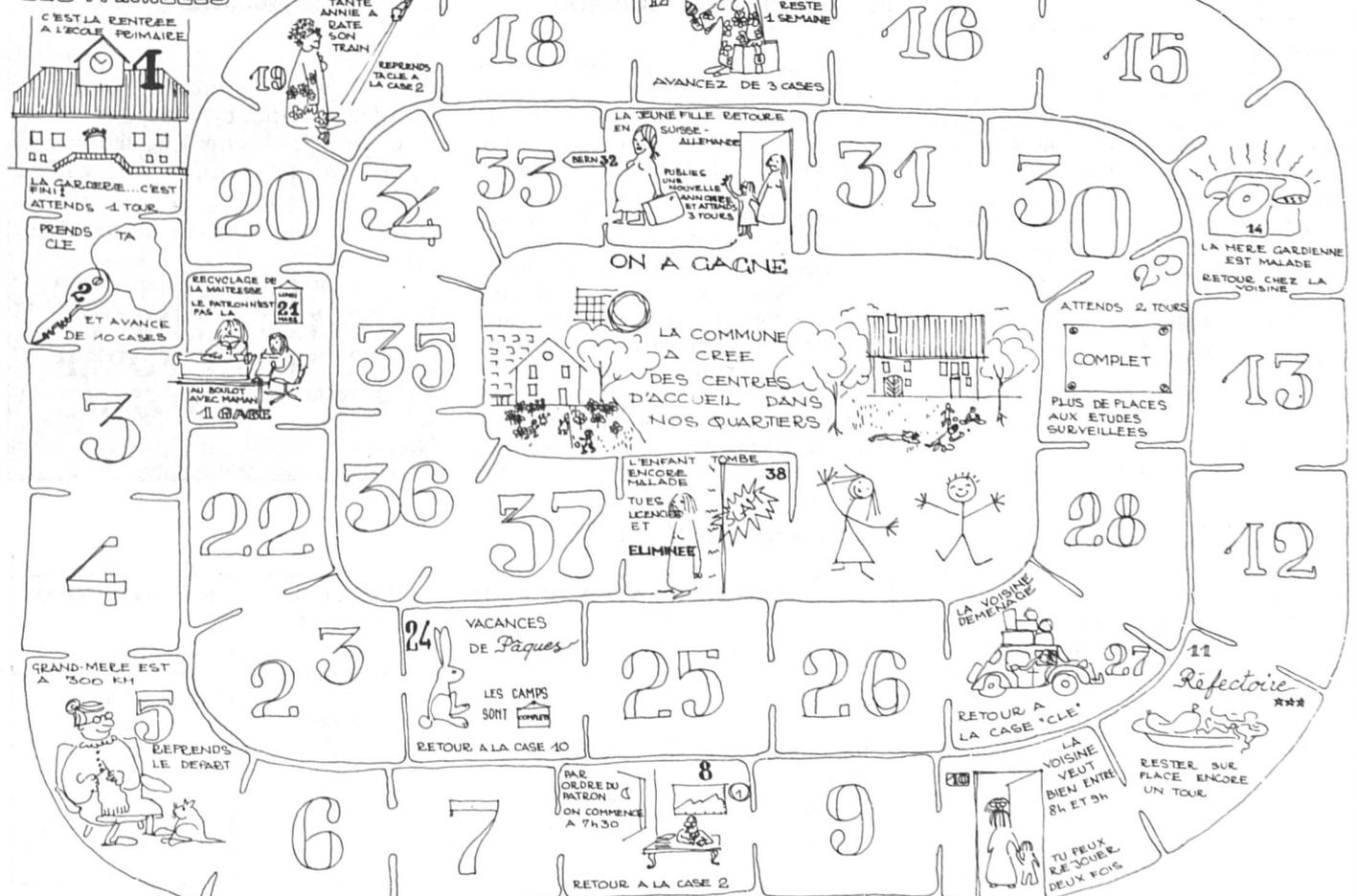
Les organisations de la « manifestation » du 24 août (Association lausannoise pour les Droits de la Femme, Association pour l'Accueil des Ecoliers, Association pour l'Entra-

de familiale, Organisation pour la cause des Femmes, groupe de Lausanne — auxquelles notre journal s'était joint dans un esprit de solidarité) souhaitent la création de centres d'accueil sur le modèle des 105 centres de quartier existant à Zurich, ou de celui qui vient d'ouvrir ses portes à Morges. C'est ce que leurs déléguées ont exposé à Mme Françoise Champoud, directrice des écoles, qui les a reçues dans son bureau.

L'administration communale n'ignore pas le problème. Un questionnaire visant à évaluer les besoins a été distribué aux parents des écoliers lausannois l'année dernière. Ce questionnaire est en cours de dépouillement, mais d'après l'afflux massif des réponses, on peut déjà affirmer que l'intérêt suscité est considérable.

Les associations sus-mentionnées ont été invitées à participer à l'élaboration d'un projet qui devra être soumis au printemps au Conseil communal. Et c'est bien là que le bât blesse : les membres du législatif accepteront-ils de dénouer les cordons de la bourse ?

GRAND MARATHON DES FAMILLES



Verso d'un tract distribué au cours de la manifestation

D'un canton à l'autre

D'après des estimations approximatives, les crédits à engager seraient sans commune mesure avec ceux nécessités par des réalisations autrement contestables de la commune de Lausanne (combien de millions a coûté l'aménagement de la place de la Riponne, qui fait l'unanimité contre lui, contre le maximum de 1,5 à 2 millions que coûterait la création de 10 centres d'accueil ?).

Mais, comme on le sait, l'arithmétique est une chose et l'idéologie en est une autre. Et il est fort à craindre qu'une majorité de conseillers communaux, prompts peut-être à s'émouvoir devant l'argument misérabiliste de l'enfance abandonnée, ne rue dans les brancards pour peu que l'argument satanique du droit au travail des femmes pointe le bout de son nez. — (sl)

Retravailler avec G. Aubry (BE)

Emanation du « Groupement féminin de Force Démocratique », la Commission culturelle féminine du Jura bernois (CCFJB), que préside la conseillère nationale Geneviève Aubry, organise pour janvier 1984 un cours de formation professionnelle destiné aux chômeuses et aux femmes qui désirent reprendre une activité lucrative. Il sera ouvert à une vingtaine de personnes, et durera cinq semaines. Un sondage recensera les places de travail à repourvoir dans la région.

A la différence des stages de réinsertion professionnelle organisés par un groupe de femmes du Jura bernois et du canton du Jura sous l'égide de l'Université populaire (cf dossier de FS août-septembre), le cours de la CCFJB n'aura lieu qu'en matinée, de 8 à 12 heures et du lundi au jeudi. Pour tous renseignements : téléphoner au (032) 91 34 76, le lundi ou le mercredi, entre 8 et 10 heures. — (b)

Politique

Grand Conseil vaudois : interventions féminines à la session de mai-juin

Lors de la session ordinaire d'été 1983 (16 séances d'une demi-journée) ont été déposées sur le bureau du président : 1 initiative législative, 9 interpellations, 14 motions et 21 simples questions. Sur ces 45 interventions, 5 étaient présentées par des femmes (soit 11,1 %). Comme elles sont 24 sur 200 (12 %) leur taux d'intervention est légèrement inférieur à leur taux de présence, c'est la première fois que je le constate depuis que je me livre à ces petits calculs ! Serait-ce que les femmes ne sont pas atteintes de cette fièvre électoraliste qui pousse certains parlementaires à se faire entendre en année électorale ? (En novembre 1982 : 15 séances, 29 interventions dont 6 féminines ! (20 %))

Monique Mischler a déposé une interpellation concernant la nouvelle commission

Centre « Femmes et Santé » de Boudry : un an déjà (NE)

Si le démarrage a été assez doux pour le Centre « Femmes et Santé » de Boudry — qui vient d'achever sa première année d'existence — demandes et intérêt pour les groupes de discussion n'ont cessé de croître au cours des mois. Consultation sur un problème particulier, simple visite ou compulsion de livres et de brochures disponibles, le Centre répond toujours mieux, dans la région, aux objectifs fixés. L'équipe s'est aussi enrichie de deux nouvelles responsables ; ne manque plus qu'à trouver la collaboration d'un médecin pour répondre à certaines demandes.

L'un des groupes de discussion qui a le mieux « marché », l'an dernier, est sans doute celui axé sur la ménopause, où des femmes — entourées de deux animatrices du Centre — ce qui se passe dans leur corps et comment se prendre en charge, avec la certitude que tout ce qui a été vécu jusqu'ici prépare à vivre beaucoup d'autres choses !

Financièrement parlant, le Centre a pu juste couvrir ses dépenses avec les cotisations des membres, les dons et les inscriptions aux groupes de discussion. Pour sa deuxième année d'existence, les responsables aimeraient aussi pouvoir étoffer la bibliothèque, acquérir une maquette gynécologique et un répondeur automatique. Mais leur souci premier a été d'étendre leur offre, au niveau des groupes de discussion d'abord.

Après le thème « Femmes seules », abordé en septembre, le programme pour l'automne et l'hiver 1983 se poursuit avec « Nous et nos parents âgés » (comment réagissons-nous quand nous devenons responsables d'eux ? 4, 11 et 18 octobre), « Devons-nous vraiment nous sentir sacrifiées ou coupables pour être

chargée de l'évaluation des fonctions publiques. Armine Scherler a posé une question sur les personnes résidant dans des établissements médico-sociaux et dont l'avenir est confié auxdits établissements. Question aussi de Marie-Louise Jost sur la ligne à très haute tension Mühleberg-Verbois. Christiane Jaquet avait déposé une question concernant les apprentis de l'entreprise Matisa, tandis que celle d'Adeline Jeanneret se rapportait aux réalisations concrètes résultant de la collaboration entre l'Ecole polytechnique fédérale et les responsables de l'industrie vaudoise. (ap)

Groupe d'étude de la condition féminine : c'est parti ! (NE)

C'est à la fin du mois d'août que se sont réunis pour la première fois, à La Chaux-de-Fonds, les membres du « Groupe d'étude de la condition féminine », sous l'égide de l'Association neuchâteloise pour les droits de la femme. Il s'agissait, dans cette séance, de définir plus précisément les objectifs et la méthode de travail.

Finalement, l'étude sera axée — à travers cinq domaines — sur le constat des inégalités de fait dans ces secteurs, sur leur illustration

de bonnes mères ? » (1, 8 et 15 novembre), « Notre poids, notre corps face à nos exigences et à celles de la société » (29 novembre, 6 et 13 décembre). Une soirée sera réservée aux adolescentes le 25 octobre (« Comment vivons-nous les transformations de notre corps, nous adolescentes ? »).

D'autre part, tous les derniers mardis du mois, un groupe pour les futures mères et, grâce à l'apport d'une sage-femme qui a rallié l'équipe des responsables, tous les premiers mardis du mois une rencontre pour celles qui viennent d'accoucher et qui se sentent déconcertées par ces changements dans leur vie et ces responsabilités nouvelles. Sans oublier deux groupes dont les dates sont à fixer selon les inscriptions : « Ménopause » et « Auto-examen ». Tous ces groupes — de 6 à 8 personnes — sont animés par deux femmes du Centre et se déroulent grâce à l'apport des participantes. (alg)

Centre « Femmes et Santé », Pré-Landry 15, Boudry. Permanence le mardi, de 14 à 17 h. et de 20 à 22 h. Tél. 42 46 91 (heures d'ouverture) ou 31 87 58 (heures des repas).

ZAHNO

Boutique — cadeaux
Agencements de cuisine

FRIBOURG	MOUTIER
Rue de Lausanne 5	Rue Centrale 53
☎ 037 22 1954	☎ 032 93 1030
	032 93 31 25

par des exemples et sur l'élaboration de propositions concrètes de mesures à prendre pour faire évoluer la situation et sensibiliser la population à son amélioration. Car l'aspect sociologique ne doit pas être négligé, et le Groupe d'étude fera également des propositions sur les moyens appropriés pour agir sur les mentalités.

Ce dernier volet a rappelé aux membres du Groupe qu'il s'agit, dès le démarrage, de ne pas oublier l'information à la population, non seulement sur le déroulement du travail, mais aussi sur les objectifs visés par celui-ci.

On s'est donc organisé en cinq sous-groupes (vie professionnelle, sécurité sociale, famille, formation et instruction, vie politique, publique et culturelle) dont les responsables sont chargés de choisir eux-mêmes leurs collaborateurs. Il sera particulièrement recherché l'appui d'autres associations, féminines ou non. Dans la première phase de travail, on pourra aussi bénéficier des conclusions de trois juristes de l'Université de Neuchâtel chargés de débusquer dans la législation neuchâteloise les inégalités entre hommes et femmes : cette étude a été entreprise sur demande du Conseil d'Etat pour répondre à une consultation de l'autorité fédérale.

La prochaine séance plénière aura lieu à la fin de ce mois d'octobre. (alg)